Envoyé en préfecture le 13/07/2017 Reçu en préfecture le 13/07/2017 Affiché le

MISE EN PLACE D'ATELIERS EN LIEN AVEC LA PROGRAMMA PION 2017 10 PROPERTIE 2017/2018

Monsieur Daniel PERVES, Adjoint au Maire, expose au Conseil municipal que, dans le cadre de la mise en place d'ateliers en lien avec l'ensemble de la programmation culturelle 2017/2018 (spectacle vivant, arts visuels, bibliothèque municipale, école municipale de musique), il est proposé de voter les tarifs suivants :

LIBELLE	tarifs 2017/2018		
Participation ateliers de pratique artistique	A	В	С
	20 €	10 €	5 €

- tarif A : si prestation supérieure à 500 €,
- tarif B : si prestation comprise entre 200 € et 500 €,
- tarif C : si prestation inférieure à 200 €.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

A L'UNANIMITE,

APPROUVE les tarifs ci-dessus.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil municipal.

VOTE		
SUFFRAGES EXPRIMES	29	
POUR	29	
CONTRE	0	

Fait à Landivisiau, le 6 juillet 2017

Le Maire,

Laurence CLAISSE.

Certifié exécutoire

Compte tenu de la transmission

En Préfecture, le. 1310.7.

Et de la publication, le......

Fait à Landivisiau, le....

Le Directeur Général des Services,

Pascal NANTEL